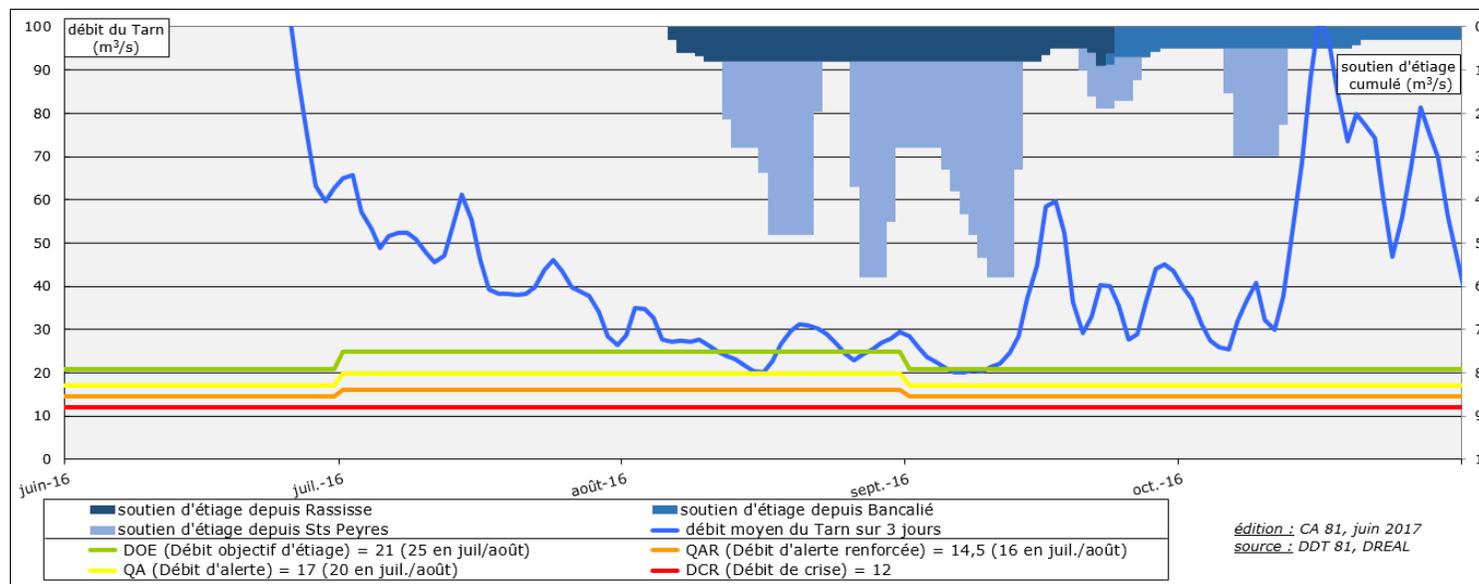


Débit durant l'étiage 2016 : le Tarn à Villemur



Arrêté inter-préfectoral du 20 juin 2016

L'État autorise l'O.U. Tarn à répartir le volume maximal¹ suivant entre les préleveurs irrigants à l'échelle du bassin du Tarn :

cours d'eau et nappes connectées	59,81 hm ³
nappes déconnectées	3,44 hm ³
plans d'eau	23,35 hm ³

pour la période d'étiage allant du 1^{er} juin au 31 octobre¹.



C'est dans ce contexte que l'O.U. Tarn établit chaque année un plan de répartition de ce volume entre les préleveurs irrigants, après les avoir consulté dans leur ensemble.

¹ Jusqu'au plan de répartition 2021 inclus.

Un point sur les prélèvements en période d'étiage

bilan 2016

En cours d'eau et nappes connectées	654 préleveurs irrigants potentiels 21 971 ha potentiellement irrigués 73 975 m ³ /h (débit cumulé de pompes) 53 678 858 m ³ autorisés 34 229 433 m ³ prélevés déclarés à l'O.U. Tarn
En nappes déconnectées	131 préleveurs irrigants potentiels 1 615 ha potentiellement irrigués 4 119 m ³ /h (débit cumulé de pompes) 2 916 205 m ³ autorisés 1 259 493 m ³ prélevés déclarés à l'O.U. Tarn

Plans d'eau : 665 plans d'eau à usage agricole sont recensés.

Volume de réserve : afin d'intégrer des demandes qui pourraient intervenir en cours de campagne d'irrigation, ou d'éventuels nouveaux irrigants, un volume de réserve a été acté sur chacun des périmètres élémentaires.

Les faits marquants

L'été 2016 a été relativement clément, marqué par une alternance de pics de chaleur et d'épisodes pluvieux. Les grands barrages, quasiment pleins en début de campagne, ont débuté le soutien d'étiage à partir du mois d'août, ce qui est relativement tard par rapport aux années précédentes. Des restrictions de pompage ont été prises sur les petits bassins versants non réalimentés ; elles sont également intervenues plus tard que d'habitude.

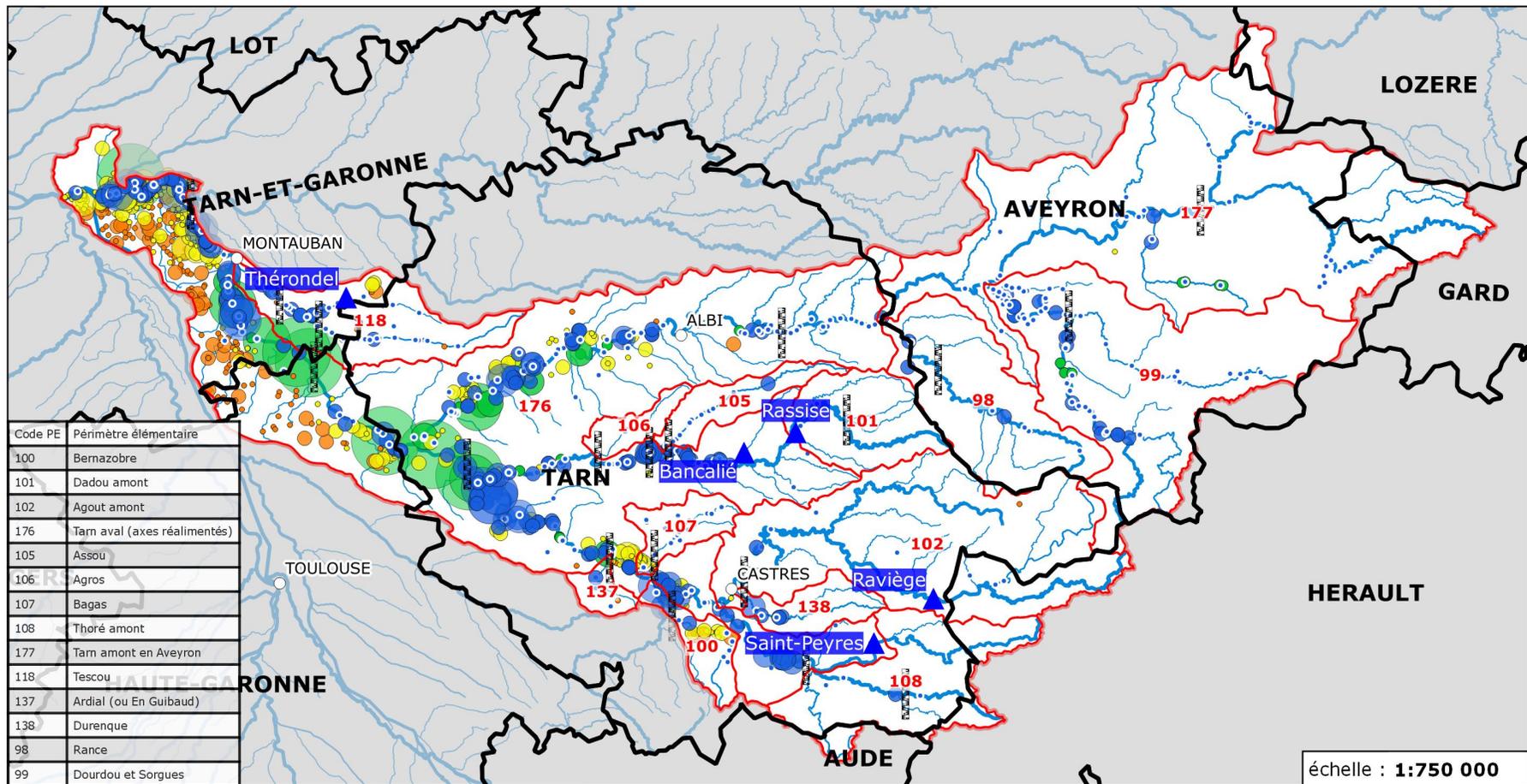
À noter que sur les 647 préleveurs irrigants en 2017, 32 sont des structures collectives (ASA, CUMA, syndicats intercommunaux, etc.) ; elles représentent à elles seules la moitié du volume d'eau prélevé.



Les lâchers des grands barrages pour le soutien d'étiage

Le soutien d'étiage a commencé assez tard en 2016 sur les axes Agout / Dadou / Tarn (le 6 août), alors qu'il peut intervenir en juillet voire en juin lors d'une année moyenne.

Au final, ce sont près de 19 millions de m³ qui ont été déstockés en 2016 (hors débit réservé), dont une partie non négligeable ayant servi à compenser le faible débit de la Garonne à l'automne ; en effet, les bassins Tarn et Aveyron ont représenté jusqu'à 42 % du soutien d'étiage total de la Garonne en octobre 2016, afin de satisfaire le débit objectif de Lamagistère (Golfech).



Code PE	Périmètre élémentaire
100	Bernazobre
101	Dadou amont
102	Agout amont
176	Tarn aval (axes réalimentés)
105	Assou
106	Agros
107	Bagas
108	Thoré amont
177	Tarn amont en Aveyron
118	Tescou
137	Ardial (ou En Guibaud)
138	Durenque
98	Rance
99	Dourdou et Sorgues

Organisme unique du sous-bassin Tarn :

localisation des prélèvements d'eau pour l'irrigation en 2016

édition : CA81, juin 2017
source : OU Tarn, DREAL Midi-Pyrénées

Légende

- limites départementales
- périmètres élémentaires
- territoire hors OU Tarn
- cours d'eau principaux
- communes principales
- barrages de soutien d'étiage
- stations débitmétriques

Prélèvements effectués pour l'irrigation durant la campagne 2016 :

(volumes exprimés en m³)

- | en cours d'eau | en nappes connectées | en nappes déconnectées | prélèvements collectif (ASA, SI, CUMA, etc.) |
|-----------------|----------------------|------------------------|--|
| 0 - 10000 | 0 - 10000 | 0 - 10000 | 0 - 200000 |
| 10000 - 50000 | 10000 - 50000 | 10000 - 50000 | 200000 - 600000 |
| 50000 - 100000 | 50000 - 100000 | 50000 - 100000 | 600000 - 1200000 |
| 100000 - 150000 | 100000 - 150000 | | 1200000 - 3602778 |
| 150000 - 213107 | | | |

Organisme Unique du sous-bassin Tarn
96, rue des Agriculteurs – BP89 – 81003 ALBI Cedex
Tél. 05 63 48 83 83 – Fax. 05 63 48 83 09
www.tarn.chambagr.fr – outarn@tarn.chambagri.fr



Ce bilan a été réalisé en décembre 2017 avec le soutien financier de l'agence de l'eau Adour-Garonne.